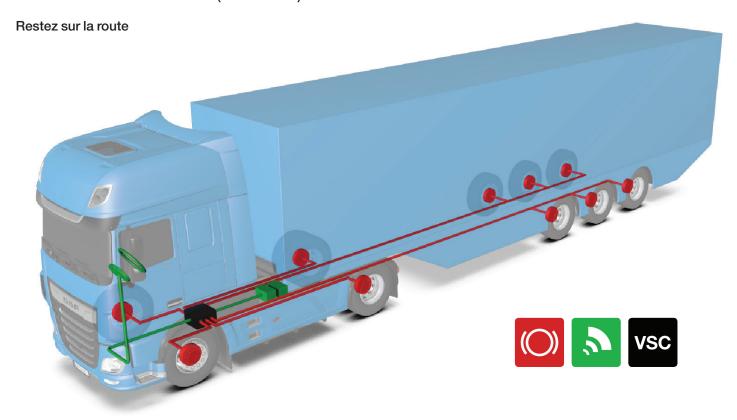
DAF - Système de contrôle de stabilité du véhicule (VSC)



Qu'est-ce que le système de contrôle de stabilité du véhicule ?

Le système de contrôle de stabilité du véhicule (VSC) est un système électronique de sécurité active qui aide le chauffeur à garder le contrôle de son véhicule pendant les manœuvres délicates telles qu'un écart pour éviter un obstacle ou un virage très serré non anticipé.

Le VSC réduit considérablement les risques d'un retournement soudain notamment pour les camions-citernes ou les véhicules dont le centre de gravité est élevé dans les virages ou les manœuvres de changements rapides de voie. D'autre part, le VSC limite également de façon importante les risques de mise en portefeuille.

Le VSC contrôle en permanence les mouvements de volant donnés par le chauffeur par rapport à la direction du véhicule. Lorsqu'ils ne correspondent pas, le VSC réduit automatiquement la puissance du moteur et, si nécessaire, active les freins sur une ou plusieurs roues pendant de courts laps de temps.

Avantages du VSC

Le VSC permet d'éviter différents types d'accidents, mais il permet avant tout d'éviter les accidents impliquant un seul véhicule résultant d'une perte de contrôle.

Le VSC peut sauver la vie de votre chauffeur, ainsi que celle d'autres usagers de la route. Cela devrait être une raison suffisante pour équiper votre camion du VSC.

...mais ce n'est pas tout. Un grave accident impliquant un camion portant le nom de votre société ou celui de vos clients en grosses lettres risque de nuire à la réputation de la société la plus solide.

Cela peut avoir diverses conséquences :

- perte de marchandises, marchandises endommagées ou retard de livraison
- dépannage du véhicule et dégâts matériels
- embouteillages et dégâts sur la route
- conséquences environnementales



DAF - Système de contrôle de stabilité du véhicule (VSC)

Restez sur la route













Comment le système VSC fonctionne-t-il?

Le système VSC utilise plusieurs capteurs pour déterminer les intentions du chauffeur (capteur d'angle du volant) et mesurer les réactions du véhicule par rapport aux actions du chauffeur (capteur de taux de lacet, capteur d'accélération latérale et capteurs de vitesse des roues). Si le système détecte la possibilité d'une perte de contrôle, le VSC interrompt automatiquement l'accélération du moteur et si nécessaire applique les freins sur la ou les roues adéquates afin d'aider le chauffeur à rétablir la bonne trajectoire du véhicule.

Instabilité latérale

L'instabilité latérale peut être due à une route glissante, une vitesse excessive en virage ou encore l'engagement du véhicule sur la route après un arrêt sur le bas côté.



En cas de sous-virage, l'avant du véhicule glisse vers l'extérieur du virage et si l'on ne fait rien pour l'en empêcher, le véhicule quittera la route. Dans ce cas, le VSC applique les freins sur les roues situées vers l'intérieur du virage afin de rétablir la trajectoire du tracteur.

En cas de survirage, l'essieu moteur glisse vers l'extérieur du virage déviant ainsi l'avant du véhicule vers l'intérieur du virage. Un survirage excessif peut entrainer une mise en portefeuille du camion. Dans cette situation, le VSC corrige le survirage en actionnant fortement les freins de remorque (pour allonger l'ensemble) et en appliquant les freins sur les roues adéquates du tracteur (pour renforcer l'action des roues directrices).

Instabilité verticale

Un retournement de véhicule peut se produire lors d'un changement de direction à grande vitesse, par exemple dans une sortie d'autoroute, mais il peut également survenir à des vitesses moins élevées si le chauffeur tourne trop vite ou de façon trop brutale. Cela peut par exemple se produire lors d'un changement de voie rapide et mal contrôlé. En cas de risque de retournement, le VSC applique les freins et réduit le couple du moteur afin de ralentir le camion et atteindre des conditions plus sûres.

